

PROCES-VERBAL

En fonction : 11

Présents : 09

SEANCE DU 24 AVRIL 2025

Sous la présidence de Mme Cathia HEIM, Maire

Membres présents : Mmes et Ms.

SCHREIBER Adrien (1er adjoint), CONRAD Alfred (2ème adjoint), BUCHHEIT David (3ème adjoint), FISCHER Marc, DECKER SCHAUB Eve, BUCHHEIT Jonathan, HOELLINGER Pascal, Gabriel Buchheit.

Absent excusé : KRIEGER Fabrice, Mélanie MEYER,

Date de convocation : 17 avril 2025 – Ouverture de la séance : 19h30

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 09 avril 2025.
3. Voyage en Charente.
4. Multi-services.
5. Demande de subventions forêt.

A l'unanimité, il est décidé de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- ✓ Finance communale

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport du Maire,

Après en avoir délibéré,

Désigne Monsieur Gabriel Buchheit secrétaire de séance.

Résultats du vote : 09 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

2. APPROBATION DE LA SEANCE DU 09 AVRIL 2025

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport du Maire,

Après en avoir débattu,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 09 avril 2025.

Résultats du vote : 09 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

3. VOYAGE EN CHARENTE

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Madame Heim Cathia, Maire de la commune ;

Informe que 32 habitants prennent part au jumelage (2 y vont par leur propre moyen) ;

Présente le déroulement du voyage en Charente pour le week-end de la pentecôte (du vendredi 06 juin 2025 au mardi 10 juin 2025) :

Vendredi 6 juin 2025 :

- Départ en bus de Schweyen pour Lorraine TGV à 11h30
- Départ TGV de Louvigny à 14h39
- Arrivée à Angoulême à 19h20

Mardi 10 juin 2025 :

- Départ de la gare d'Angoulême à 09h35
- Arrivée à Louvigny à 13h56
- Retour sur Schweyen

Coût du voyage :

- | | |
|----------------------------|-----------|
| • Bus Aller/Retour | 1 250,00€ |
| • TGV Louvigny – Angoulême | 3 226,00€ |
| • TGV Angoulême – Louvigny | 3 508,00€ |

A savoir que le bus en Charente est pris en charge par les charentais.

Total du coût du voyage : 7 984,00€

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

Décide de fixer la participation des personnes comme suit :

- 100,00€ par habitant de Schweyen
- 100,00€ pour les 2 voyageurs de -27 ans
- 50,00€ pour Freddy Muller (Membre actif de la batterie fanfare)
- 0,00€ pour les habitants qui ne sont pas de Schweyen

Résultats du vote : 09 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Le Conseil Municipal autorise La Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

4. MULTI - SERVICES

La Maire

Informe qu'une réunion a eu lieu mercredi 16 avril 2025 avec l'architecte.

Objet de la réunion :

Réunion d'Assistance pour la Passation des Contrats de Travaux (ACT) dans le cadre de la seconde consultation des entreprises. Le premier appel d'offres, lancé le 6 décembre 2024, n'a pas abouti en raison d'offres largement supérieures aux estimations initiales. Il a donc été nécessaire de réviser le projet à la baisse. Cette révision a affecté tous les lots concernés, rendant indispensable une réévaluation complète du projet. Cette réévaluation a donné lieu à un second Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), publié le 17 mars 2025 et clôturé le 7 avril 2025.

Récapitulatif de l'ouverture des plis :

Nombre d'offres reçues : 45
Nombre d'offres écartées pour incomplétude : 2
Lots à attribués sans négociation : 5
Lots à négocier : 8
Lots déclarés infructueux : 2 (lot chauffage et sanitaire)

Conformément au paragraphe 3.2 du règlement de consultation, nous procéderons aux négociations avec les trois entreprises les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres. Ces négociations se dérouleront par échanges écrits via la plateforme de marché public de la communauté de communes.

Les candidats invités auront la possibilité de soumettre une offre améliorée en se basant sur le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Ils pourront également proposer des optimisations, de mise en œuvre et des variantes visant à rendre le projet plus économique.

Nous rappelons que les modifications proposées ne doivent pas entraîner de changements substantiels des caractéristiques essentielles du projet, ce qui rendrait l'offre irrégulière, étant donné que les variantes sont interdites (CAA Toulouse, 9 juillet 2024, n° 22TL21561 – Modification substantielle du CCTP en MAPA).

Planning :

La mise à jour du planning sera faite pour le démarrage du chantier, après discussion avec les entreprises retenues.

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

5. DEMANDE DE SUBVENTIONS FORET

La Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement de l'appel à projet FEADER relatif à l'amélioration de la desserte forestière,

Considérant la nécessité d'améliorer l'accessibilité du massif forestier du Grossenwald,

Considérant qu'il est indispensable, pour garantir une exploitation durable et sécurisée de cette zone forestière, de procéder à l'ouverture d'un chemin forestier et au rabotage de souches présentes sur le tracé,

Considérant l'opportunité de solliciter une subvention dans le cadre du FEADER,

Le Conseil Municipal,

Autorise Madame La Maire à demander des subventions pour améliorer l'accessibilité à la forêt.

Résultats du vote : 09 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Le Conseil Municipal autorise La Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

6. FINANCE COMMUNALE

La Maire,

Informe le Conseil Municipal que suite à un contre-temps, Monsieur David Heim a payé les tickets de train pour le voyage en Charente.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du Maire

Autorise à mandater la facture de la SNCF N° B0213963 du 17.04.2025 d'un montant total de 6 734,00€ à Monsieur Heim David.

La Maire n'ayant pas pris part au vote.

Résultats du vote : 08 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Le Conseil Municipal autorise La Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fin de la séance à 20h45

Le secrétaire de séance :
Gabriel Buchheit

La maire :
Cathia HEIM

Suivent les signatures des membres présents.

Cathia HEIM	Adrien SCHREIBER (1 ^{er} adjoint)	Alfred CONRAD (2eme adjoint)
David BUCHHEIT	Gabriel BUCHHEIT	Jonathan BUCHHEIT
Marc FISCHER	Pascal HOELLINGER	Fabrice KRIEDEL (Absent excusé)
Mélanie MEYER (Absente excusée)	Eve DECKER SCHAUB	